



CPA
Odyssee

PATINAGE PLUS

SAISON 2019-2020

Du 3 septembre 2019 au 5 avril 2020

Forum de La Plaine

6881, boul. Laurier
Terrebonne (Québec) J7M 1V9
450.961.9295 poste 308

REVUE SUR GLACE

4 & 5 avril 2020

INSCRIPTIONS POUR LES MEMBRES DU CPA DE LA PLAINE SEULEMENT

11 JUIN 2019 DE 18H30 À 20H00, BIBLIOTHÈQUE DE LA PLAINE

No. de la carte Accès Terrebonne **OBLIGATOIRE** pour chaque patineur
ou patineuse pour les **résidents de Terrebonne seulement**

Tous les renseignements sur ce site pour se procurer la carte : loisirs.ville.terrebonne.qc.ca

INSCRIPTIONS POUR TOUS

18 JUIN 2019 DE 18H30 À 20H00, BIBLIOTHÈQUE DE LA PLAINE

NOTE : Le club se réserve le droit de limiter les places pour chaque catégorie.

Suivez-nous sur **Facebook** & sur le site www.cpalaplane.com

AUTOFINANCEMENT

Cette année, pour l'autofinancement, 2 choix s'offrent à vous. Vous avez la possibilité de payer 60\$ sans faire aucune vente, ou d'acheter 2 billets pour un souper-spectacle d'humour d'une valeur de 90\$. Si vous inscrivez plus d'un enfant, vous devrez acheter un billet à 45\$ par enfant supplémentaire.

Si vous désirez vous procurer plus de billets pour le souper-spectacle d'humour, il vous sera possible d'en faire l'achat au coût de 45\$ chacun.

Il y aura aussi une recherche de commanditaires en décembre pour aider à défrayer les coûts du spectacle.

RÈGLEMENTS

Pour tout chèque retourné, des frais de 45\$ vous seront facturés. Il n'y a pas de reprise ou de remboursement pour les cours annulés. Le reçu pour crédit d'impôt pour la condition physique des enfants sera remis en personne seulement aux membres avant le 29 février 2020.

Pour les enfants de Patinage Plus, le costume obligatoire sera : jupe et veste du CLUB et le collant beige. Pour les garçons : le pantalon noir et la veste du CLUB. Aucun jeans ne sera toléré. Pour tous les enfants, les gants sont obligatoires. Jusqu'à l'étape 5 inclusivement, le port d'un casque homologué CSA est obligatoire. Les enfants ne portant pas la tenue obligatoire pourraient se voir refuser l'accès à la patinoire. Les cheveux doivent être attachés en tout temps. Vous devez faire l'achat des vêtements du CLUB chez : **Devault Sport/ La Source du sport, au 613, rue Notre-Dame, Repentigny, J6A 2V3. Pour les contacter, le numéro est 450.581.5844.**

Les parents doivent se présenter à l'entrée de la glace pour informer de la présence de leur enfant avant chacun des cours et remettre leur carton d'identification après chaque séance.

1. L'arrivée des patineurs (euses) devrait se faire 20 minutes avant le début des cours. Seuls les bénévoles responsables seront admis sur le bord de la glace. Tous les parents qui viennent au cours comme spectateurs doivent collaborer et monter dans les estrades.
2. Un patineur (euse) se verra expulsé des cours si après avis, il continue d'entraver la bonne marche à suivre de ceux-ci.
3. Le port des patins jugés non sécuritaires par le CPA de La Plaine peut entraîner le refus d'accès à la glace.
4. Les bijoux pouvant causer des blessures ne sont pas admis sur la glace (ex. : grand collier ou boucles d'oreille démesurées, etc.) et les bijoux pouvant se détacher sont à proscrire.
5. Les breuvages, collations ainsi que la gomme à mâcher sont strictement interdits.
6. Aucun patineur (euse) n'a le droit de suivre un cours par un professionnel autre que ceux reconnus par Patinage Canada.
7. Pour faire l'inscription de votre enfant sur le **Patinage Plus privé, vous devez être inscrit sur au moins une session de Patinage Plus régulier (mardi et/ou dimanche); vous devez avoir trouvé un entraîneur avant l'inscription.** Tous les frais de l'entraîneur devront être déboursés par le parent via l'entraîneur.
8. Toute plainte devra se faire par écrit au CPA de La Plaine. Nous verrons à ce qu'elle soit traitée avec diligence. En aucun temps les parents des patineurs (euses) PP n'ont à interrompre ou à s'adresser aux entraîneurs ou aux assistantes de programmes. S'il y a une critique à faire, tous les parents doivent obligatoirement s'adresser à la directrice de l'école Patinage Plus.

HORAIRE 2019-2020

JOURNÉE	HEURES	CATÉGORIE	DISCIPLINE
MARDI	18h00 à 18h50	ÉTAPES 1 à 6	Patinage Plus
DIMANCHE	11h30 à 12h20	ÉTAPES 1 à 6	Patinage Plus
DIMANCHE	12h20 à 12h50	ÉTAPES 3 à 6	Patinage Plus privé